

État et développement des affaires militaires suisses

Autor(en): **Egg, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **21 (1876)**

Heft 2

PDF erstellt am: **02.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-334148>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 2.

Lausanne, le 24 Janvier 1876.

XXI^e Année.

SOMMAIRE. — **Etat et développement des affaires militaires suisses.** Rapport présenté à la fête fédérale des officiers de 1875, à Frauenfeld, par A. Egg, major d'artillerie. — **Exposition générale de chaussures à Berne en 1876.** — **Bibliographie :** *Traité des applications tactiques de la fortification*, par le capitaine H. GIRARD. — **Circulaires officielles.** — **Nouvelles et chronique.**

ARMES SPÉCIALES. — **Société militaire fédérale.** Circulaire du Comité de la sous-section de Lausanne. — **Société fédérale des sous-officiers.** Circulaire du Comité central. — **Circulaires officielles.** — **Liste des pièces officielles insérées en 1875.** — **Nouvelles et chronique.** — **Réorganisation militaire française.**

ETAT ET DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES MILITAIRES SUISSES

Rapport présenté à la fête fédérale des officiers de 1875, à Frauenfeld, par A. Egg, major d'artillerie. (Traduit de l'allemand.)

Les statuts de la Société militaire fédérale prescrivent qu'un rapport doit être présenté à l'assemblée générale sur l'état et le développement de nos affaires militaires, ainsi que sur l'activité du comité central et des diverses sections cantonales.

Messieurs, chacun de nous sait la haute importance de la période militaire que nous avons traversée depuis notre dernière réunion générale à Aarau.

Pour traiter la question générale des changements apportés à nos institutions militaires, il faut un homme versé dans la matière et à la hauteur de cette tâche. Le comité l'a trouvé dans la personne de notre honoré chef d'arme de l'infanterie. Il ne me reste que la tâche plus simple de vous parler de l'activité de notre société et de ses sections.

Commençons par le *Comité central*.

Ce comité a rempli ses fonctions en treize séances, à côté de nombreuses circulaires.

Elu le 28 septembre 1873 par l'assemblée générale des officiers thurgoviens à Weinfelden, il a pris ses fonctions le 17 décembre 1873, au moyen d'un rendez-vous à Zurich avec l'ancien comité. Notre première séance eut lieu en janvier 1874.

Lors de la remise des archives, il manquait un inventaire de leur matière. Nous l'avons fait établir.

Les capitaux se montaient à fr. 36,228 93 centimes, la plupart en créances, que nous avons fait déposer aussitôt à la Banque cantonale thurgovienne, à Weinfelden.

L'argent comptant fut également déposé à cette banque en compte-courant.

Nous fîmes établir un livre des capitaux.

Au début de notre période administrative, il n'y avait que des affaires courantes sans grande importance. Nous n'avons à mentionner que le fait d'une circulaire aux sections cantonales pour les inviter à s'occuper de la révision des statuts et à nous transmettre en temps

opportun leurs propositions. En outre, nous avons cru, malgré la décision de l'assemblée générale d'Aarau, pouvoir ajourner la question de l'élaboration d'un manuel d'infanterie, vu les changements en perspective dans nos règlements militaires, d'autant plus que le Conseil fédéral répondait de son côté dans le même sens à une demande analogue.

De plus, nous nommâmes M. le colonel Stadler comme président du jury des concours en remplacement du colonel Hofstetter, décédé.

Quand le projet de nouvelle organisation militaire eut été imprimé et répandu commença bientôt pour notre société une période plus active.

Nous ne manquâmes pas d'adresser aussitôt aux sections un appel pour les engager à s'occuper, dans leurs diverses réunions, de cet important projet, de le discuter sous toutes ses faces, et de nous faire savoir si l'on désirait qu'une réunion extraordinaire fût convoquée pour l'examiner.

Jusqu'au mois d'août de l'an dernier (1874), délai fixé aux sections cantonales pour émettre leurs réponses à l'appel sus-mentionné, les rapports étaient à peu près tous arrivés. Comme une seule section, Valais, demandait une réunion générale et le plus grand nombre une réunion de délégués, nous nous prononçâmes pour cette dernière, dans la proportion de 1 délégué pour 30 membres, convoquée à Olten aux 24 et 25 septembre 1874.

Je n'ai pas besoin de parler ici des délibérations de cette assemblée, qui compta en somme 89 officiers, vu les rapports officiels auxquels ils ont donné lieu, et qui ont aussi été publiés en français dans la *Revue militaire suisse*, par les soins de M. le colonel Lecomte. L'adresse aux autorités fédérales, dont le comité central avait été chargé, a pu être imprimée en allemand et en français, et transmise en temps utile aux membres des Chambres avant les débats du projet de réorganisation.

Passant maintenant à d'autres objets, voyons d'abord quel était l'état des finances de la Société à la fin de l'année 1874 :

En titres déposés à la Banque cantonale thurg ^e	Fr. 30,500 —
En caisse, en dépôt à la dite banque	» 9,888 70
Reliquat des sections de Zoug, Uri, Grisons	» 150 —
En espèces en caisse	» 560 75
Total, capital	<u>Fr. 41,099 45</u>

Nous décidâmes alors d'acheter pour 9,500 francs d'obligations de la Banque cantonale thurgovienne, pour fixer le capital des titres à la somme ronde de 40,000 fr.

Le nombre des membres de la Société était, à la fin de 1874, de 2863.

Parmi les objets traités nous pouvons encore mentionner la circulaire par laquelle nous invitons les sections à nous livrer, avant la fin de mai, leurs rapports sur l'activité des sections. De plus, nous priâmes le Département militaire fédéral de vouloir bien indiquer ses sujets de concours pour la présente assemblée générale. (A cette oc-

casion je mentionnerai qu'en ce qui concerne les sujets de concours fixés par l'assemblée d'Aarau, il y a deux ans, il n'est parvenu qu'un seul mémoire, qui fera l'objet d'une proposition du 2^e jury dans cette assemblée même.)

La question de la révision des statuts entamée à la réunion d'Aarau, a suivi son développement. Après qu'on eut reçu les rapports des sections ou au moins de la plupart d'entr'elles, la commission désignée dans la dernière assemblée générale se réunit à Berne en avril et élaborait un projet qui vient d'être transmis, imprimé en deux langues, aux sections cantonales. Passant pour terminer aux délibérations du comité central, nous avons à mentionner que nous avons appelé comme vérificateurs des comptes MM. le lieutenant-colonel Baumann et commandant Zollikofen, à St-Gall, et que tout récemment nous avons dû adresser une circulaire aux sections en vue de leur réclamer les contributions et les rapports arriérés ainsi que l'état nominatif de leurs membres.

Tel est, messieurs, le rapport sur la marche de votre comité central actuel et sur les affaires qu'il a eu à traiter,

Passons maintenant rapidement en revue l'activité de nos diverses sections comme sociétés militaires.

Avant tout je dois observer que malgré les invitations et les sommations réitérées auxquelles j'ai déjà fait allusion, il m'a été impossible d'obtenir les rapports de chacune des sections, pas moins de 10 manquent; encore plusieurs de ceux que j'avais réclamés ne me sont-ils parvenus que l'avant-veille de la fête des officiers*.

Nous donnons place en premier lieu aux communications de *Zurich*.

Dans l'année 1874-75 cette section a eu deux assemblées, l'une ordinaire en juillet, l'autre extraordinaire en août 1874.

Dans sa première réunion elle s'est occupée principalement de la discussion des statuts de la fondation zurichoise de Winkelried. Complétant par un concours volontaire l'œuvre de l'état, cette institution a pour but de recueillir et administrer des fonds au profit d'une fondation fédérale qui serait créée tôt ou tard, et par laquelle les miliciens blessés, ainsi que les familles de ceux qui auront perdu la vie au service de la patrie, pourront être secourus. Toutefois, conformément aux statuts (ceux-ci acceptés à l'unanimité par la société, ont reçu ensuite l'approbation du gouvernement de Zurich) la société cantonale des officiers se réserve de fixer l'époque à laquelle remise totale ou partielle des fonds pourra être faite à la Confédération et de délivrer, en attendant, des secours aux miliciens zurichois victimes d'accidents survenus durant un service d'instruction fédéral ou cantonal et aux familles de ceux qui auraient perdu la vie par ce fait. Un

* L'assemblée générale a décidé de faire imprimer le présent rapport, mais d'attendre pour cela au moins jusqu'à la fin d'août, afin de fournir aux sections dont les rapports ont fait défaut, l'occasion de se mettre en règle. Deux mois se sont écoulés dès lors, et malgré cela les seules sections cantonales d'Unterwald et d'Appenzell en ont profité pour m'adresser leurs rapports. Le nombre des rapports manquants est ainsi réduit à 8.

comité composé de 5 à 7 membres gère la fondation et a surtout pour mission de travailler à la création d'une fondation générale suisse de Winkelried.

Un rapport sur l'examen des places de tir dans le canton de Zurich ; un autre sur la fête fédérale des officiers à Aarau, et enfin une relation du combat de St-Etival, le 6 octobre 1870, ont en outre rempli cette séance.

La seconde réunion a été exclusivement consacrée à une discussion approfondie du projet de nouvelle organisation militaire.

Quant à l'année 1873-74, sur laquelle nous n'avons eu que subseqüemment quelques renseignements, la sous-section, *Société générale des officiers de Zurich et environs*, s'est occupée spécialement de la bataille de Vionville, dont M. le colonel Rüstow a fait, dans 12 réunions, un récit basé sur ses recherches personnelles. Plusieurs exposés sur la bataille de Woerth, envisagée essentiellement au point de vue des détails tactiques, ont été faits dans la sous-section de *Winterthur*. Enfin, la sous-section, *Société des officiers d'infanterie de Zurich*, s'est appliquée à résoudre de simples questions de tactique, comportant emploi de la carte de $\frac{1}{25000}$, ainsi qu'à la composition écrite des dispositions, rapports, ordres, etc., qui s'y rapportent.

Berne. Depuis la dernière fête fédérale des officiers plusieurs séances de la section, réunie en assemblée générale, ainsi que plusieurs sous-sections désignées à cet effet, ont été essentiellement consacrées à la discussion du projet de nouvelle organisation militaire. Les questions actuelles suivantes ont aussi été traitées d'une façon plus particulière :

Développement des éléments qui concernent le tir ;

Adoption d'une chaussure rationnelle pour nos milices ;

Amélioration de l'organisation des cadets.

L'assemblée a, de plus, porté son attention sur les points ci-après :

Ne serait-ce pas un pieux devoir de faire confectionner les bustes de MM. les colonels H. Wieland et Hofstetter, auxquels l'œuvre de la défense nationale est si redevable, et de les faire placer dans des endroits appropriés à cette destination ;

Composition d'un manuel militaire pour sous-officiers.

En ce qui concerne l'examen et l'étude faits par cette section de l'organisation militaire proposée par le haut Conseil fédéral et la commission de l'Assemblée fédérale, on peut constater avec satisfaction que cette section de notre société fédérale s'est occupée d'une façon approfondie de ce travail. Comme il a été dit, plusieurs sous-commissions, quatre en tout, furent désignées pour étudier séparément d'abord, puis réunies, le nouveau projet et faire ensuite rapport à l'assemblée générale bernoise.

Les résolutions votées par l'assemblée générale ont été communiquées à chaque membre de l'assemblée fédérale. Je ne puis entrer dans le détail de la discussion, mais je voudrais cependant souligner d'une façon spéciale les quelques points auxquels la section bernoise a attaché une importance spéciale.

1. Suppression des carabiniers comme arme spéciale, pour ne conserver qu'une seule sorte d'infanterie.

2. Adhésion aux propositions de la commission du Conseil national concernant l'enseignement de la jeunesse.

3. Dans une assemblée générale extraordinaire une importance particulière a été attribuée au projet du Conseil fédéral relatif à la durée des écoles de recrues.

L'état de la fondation bernoise de Winkelried, au 31 décembre 1873, était de 7,729 fr. 55.

Lucerne n'a pas livré son rapport.

Uri. Des travaux oraux sur le service de campagne, la connaissance des armes d'une part et des conclusions écrites sur les reconnaissances, le tir au revolver, etc., etc., d'autre part, ont formé les sujets d'entretien et les résultats des réunions de ce membre de notre société suisse d'officiers. Les résolutions relatives aux reconnaissances sur le terrain, etc., n'ont naturellement jamais été exécutées. Au surplus, le rapport uranien accuse une indifférence très marquée pour le but poursuivi par la société militaire, indifférence provenant surtout de la tête de la section, preuve en soit que ce n'est qu'après des sommations répétées que l'ancien président s'est décidé à convoquer une fois la section; une nouvelle vie semble par contre animer celle-ci depuis le changement de présidence.

Schwytz n'a pas envoyé de rapport.

Unterwald. Nous n'avons de cette section que le rapport pour 1874. D'après celui-ci la société a décidé, dans son assemblée du 1^{er} janvier de la dite année, de tenir douze séances dans la période que comprend ce rapport, et d'y traiter le service de sûreté en marche, la nouvelle tactique militaire, la nouvelle organisation militaire, etc. Une théorie très approfondie a été donnée sur le premier de ces sujets; le dernier a amené de vives discussions et finalement à une pétition écrite, adressée à la haute Assemblée fédérale. Vers la fin de l'année les réunions de la société, suspendues momentanément par le rassemblement de troupes du canton du Tessin, auquel presque tous les membres de la section d'officiers de Nidwald ont pris part, ont souffert aussi d'une certaine tension et irritation provenant de la mise en question du maintien des carabiniers. La bonne intelligence s'est rétablie heureusement au sein de la société lorsque la question des places d'armes est venue sur le tapis.

Quant aux exercices militaires pratiques de cette section, deux exercices de tir, l'un fait en commun avec la société cantonale des sous-officiers, l'autre avec des officiers lucernois. méritent seuls d'être notés.

Glaris. Cette section paraît animée d'une grande activité. En janvier 1874 un cours de 15 jours, obligatoire pour tous les officiers de l'élite et de la réserve, eut lieu sous le patronage des autorités militaires cantonales. Ce cours avait pour programme quelques notions sur l'art des combats, l'étude du terrain et la lecture des cartes conjointement avec des exercices pratiques et de petites reconnaissances.

Bientôt après, la section, de concert avec la société des sous-officiers de Glaris, organisa une excursion militaire de deux jours dans le Klenthal pour étudier le service de sûreté en marche d'un bataillon;

bivouaquer et s'exercer dans le service des grand'gardes la nuit, les combats simulés, le passage des rivières et le dressage des tentes.

En outre d'intéressants exposés (on pourrait cependant leur reprocher d'avoir traité souvent des sujets trop difficiles) ont été produits dans les assemblées de section qui ont été au nombre de 42 dans les trois dernières années. Nous citerons entr'autres, à côté de communications sur les résultats pratiques de la première école fédérale de caporaux à Thoune, et la nouvelle instruction de manœuvres :

Le général Steinmetz et la conduite de la 1^{re} armée allemande durant la guerre de 1870-71 ;

Puis la manière de combattre des armées pendant la guerre franco-allemande ;

Opérations de guerre dans le nord de la France ;

Le système de cordon et la guerre de montagnes.

La section s'est aussi occupée en détail, vers la fin de 1873, de la révision de l'organisation militaire cantonale ; cependant un mémoire y relatif, adressé au haut Landrath, pour être présenté à la Landsgemeinde, resta en portefeuille par suite de la tournure plus favorable qu'avait prise la question de la révision fédérale ; ensuite de cela et à l'instigation du comité central fédéral le projet de nouvelle organisation militaire a fourni la matière de deux séances très nourries.

Tout récemment aussi cette section a créé une association de lecture militaire cantonale.

Zug nous a laissés sans rapport.

Fribourg. Le rapport fort peu étendu de cette section comprend les deux années 1873 et 1874. La majeure partie de la première année n'entre pas dans le champ de notre examen, et nous devons nous borner à mentionner que vers la fin de celle-ci la société a tenu une séance, où à côté de sujets militaires de moindre importance, elle a liquidé quelques questions administratives concernant spécialement la section.

En 1874, la section a eu trois assemblées que la discussion du projet de nouvelle organisation militaire a remplies presque exclusivement.

Soleure nous a laissés sans nouvelles.

Bâle-Ville. Dans le cours des deux dernières années cette section, outre les questions administratives telles que règlements de comptes, élections, etc., s'est occupée des tractandas suivants :

1. Question des cadets. A Bâle, le corps des cadets a été créé par la société des officiers, et est en rapport d'autant plus intimes avec elle que quelques-uns de ses membres fonctionnent comme instructeurs.

2. Rapport du comité des prix sur les solutions soumises à son appréciation, de la question mise au concours en 1873 : Défense locale dans une supposition donnée. Critique des solutions.

3. Lecture et discussion du rapport concernant les manœuvres d'automne de la 29^e division allemande aux environs de Bâle en septembre 1873.

4. Exposé sur le rassemblement de troupes d'août et septembre 1873 dans le canton de Fribourg. Discussion y relative.

5. Exposé sur la bataille de Wœrth (août 1870); examen approfondi des péripéties du combat et discussion des conclusions tactiques à en tirer.

6. Exposé sur les corps de partisans et leur emploi éventuel en Suisse.

Comme on le comprend, cette section n'a pas laissé de côté le nouveau projet d'organisation militaire, et à l'instigation du Comité central deux séances extraordinaires ont été tenues, durant lesquelles le projet a été examiné minutieusement et des délégués désignés pour se rendre à l'assemblée d'Olten. La section a de plus fait acte d'adhésion à la protestation que l'on sait, de la section d'Aarau contre une diminution du temps d'instruction.

Outre ces nombreuses questions soulevées déjà précédemment, la section de Bâle a eu à traiter les points suivants :

7. Instruction de tir de l'infanterie.

8. Rapport des délégués d'Olten.

9. Exposé sur le rassemblement de troupes de la 9^e division en août et septembre dans le Tessin.

10. Exposé sur les localités du Jura envisagées au point de vue militaire.

11. Exposé sur « un combat d'artillerie devant Paris » et discussion de la sortie du 30 novembre 1870.

12. Sur les changements à apporter aux règlements par suite de la nouvelle répartition des bataillons d'infanterie.

La bibliothèque appartenant à la section a pris une nouvelle extension et compte déjà près de 1500 ouvrages militaires : elle reçoit, en outre, les meilleures productions et revues militaires périodiques.

Bâle-Campagne constate tout d'abord dans son rapport une participation plus active et plus générale qu'autrefois, de ses membres aux exercices militaires, néanmoins ceux-là surtout auxquels l'étude de sujets militaires serait le plus nécessaire, restent encore en arrière. Le comité de cette section a tenu depuis la dernière fête fédérale des officiers neuf séances, la section elle-même s'est réunie deux fois et a entrepris deux reconnaissances. Dans les réunions que nous venons de mentionner, on a entendu :

1. Un exposé sur les résultats de la reconnaissance du 14 septembre 1873, laquelle s'est avancée de Liestal sur le plateau de Gempen et la vallée de la Birse.

2. Un exposé sur l'alimentation et l'entretien des soldats, et l'adoption de matières alimentaires succédanées au lieu de vivres ordinaires.

3. Discussion du projet de nouvelle organisation militaire.

4. Modification à apporter aux statuts de la société cantonale des officiers, et en particulier à une disposition établissant que chaque membre de la société cantonale ne doit pas nécessairement faire partie de la société fédérale.

La société a organisé des exercices pratiques de tir avec le fusil d'ordonnance et le revolver. Enfin la création d'une petite bibliothè-

que d'ouvrages scientifiques et militaires à l'usage des membres, a été décidée. La caisse de la section soldait fin août 1874 par une somme de 1359 fr. 21 cent.

Schaffhouse a tenu, durant les deux années qui viennent de s'écouler, quatorze séances dans lesquelles les travaux et rapports suivants ont été entendus :

1. Sur l'école des officiers d'état-major à Thoune, en 1873.
2. Sur l'inspection des fusils à répétition entreprise sur la demande de la direction militaire.
3. Quelques épisodes de la dernière guerre franco-allemande.
4. Sur la meilleure organisation possible des cours d'officiers.
5. Comment l'avancement des sous-officiers au rang d'officiers pourrait-il être légalement réglé ?
6. Discussion de la nouvelle organisation militaire.
7. Rapport sur les débats de la réunion d'Olten.
8. Sur les modifications à apporter aux règlements d'exercice.

Les résolutions suivantes ont été votées :

1. Introduction du jeu de la guerre.
2. Introduction d'un manuel pour l'infanterie.
3. Modification des statuts de la société cantonale des officiers, de façon à ce qu'il puisse être levé de plus fortes contributions en faveur de la bibliothèque.
4. Un cours d'équitation ayant eu lieu dans chacune des deux années écoulées, avec 26 participants la 1^{re} année et 24 la seconde, la section supporte la majeure partie des frais.
5. La section contribue pour un quart aux frais d'un cours d'escrime fréquenté par 14 élèves.

Appenzell. Après avoir, durant les années 1869-1873, vécu dans un calme qui équivalait presque à une non-existence, la section d'Appenzell (Rh.-Ext.) s'est ranimée grâce à une vigoureuse recharge que lui a adressée, dans l'automne de 1874, son comité local, qui alors n'était composé que de deux membres. Cet appel a trouvé un si bon accueil que le nombre des membres de la section est monté à 50. La première tâche de cette section, après sa reconstitution, consista à élaborer de nouveaux statuts. Comme point de départ financier pour se procurer une bibliothèque, la nouvelle section constitua une somme de 1382 fr. 26 cent., qui, ensuite d'achats de livres et d'une contribution au tir fédéral de St-Gall, était descendu à 1129 fr. 96 cent. dans l'automne de 1875. Depuis sa reconstitution, la section a tenu trois séances, toutes trois très fréquentées, et qu'ont remplies plus particulièrement les objets de discussion suivants : Combats isolés de la guerre franco-allemande. Ecole des caporaux à Thoune en 1874, surtout au point de vue des exercices concernant le service en campagne. Sur l'acquisition d'un champ de manœuvre convenable à Winkeln, dans la perspective de l'établissement à Hérisau (St-Gall) d'une place d'armes pour la Suisse orientale.

La section n'a point envoyé de délégués à l'assemblée convoquée à Olten pour s'occuper du nouveau projet d'organisation militaire fédérale ; par contre quelques députés appenzellois ont pris part à

l'assemblée d'officiers de la Suisse orientale, siégeant à Ragatz dans le même but.

Outre la section cantonale des officiers, plusieurs autres sociétés militaires existent dans le canton d'Appenzell. Mentionnons la section des officiers d'Hérisau et la section des sous-officiers du même lieu ; enfin une société militaire dans le centre du canton. Les deux premières se réunissent tous les mois pour traiter les sujets militaires les plus variés ; le zèle et l'active coopération de leurs membres sont à signaler. La dernière, en revanche, qui, composée d'officiers, de sous-officiers et de soldats, avait à son début donné lieu à de belles espérances, paraît, par son inaction et faute de forces dirigeantes, approcher de sa dissolution.

Comme il existe dans toutes les communes appenzelloises des sociétés de tir très fréquentées, les exercices de tir ne se rattachent nulle part aux travaux des sections. Pour ce qui est d'autres exercices militaires pratiques, il faut décerner la palme à la section des sous-officiers d'Hérisau qui, chaque dimanche, convoque ses membres à pareille fin.

St-Gall. Des circonstances locales rendent fort difficile à cette section de la société suisse des officiers d'avoir de grandes assemblées générales, aussi s'est-elle dès longtemps et principalement pour ce motif divisée en sous-sections. Les cinq divisions desquelles elle est actuellement composée, sont : ville de St-Gall, Rheinthal, Werdenberg-Sargans, Rapperschwyl et Toggenbourg ; à côté de celle-ci, des officiers de Rorschach forment, avec des sous-officiers de la localité, une « société militaire générale. » L'activité des sections isolées est très variable, car tandis que deux d'entre elles (Rheinthal et Rapperschwyl) n'existent plus pour ainsi dire que de nom, les autres sont en majeure partie très actives et rivalisent dans leurs réunions par nombre de travaux sur des sujets militaires : les rapports alternent avec les exercices pratiques, la lecture des cartes, les reconnaissances, les croquis, l'estimation des distances, la description des terrains, l'escrime, le tir, l'équitation, etc. L'effectif des sous-sections est naturellement aussi très inégal, cependant et surtout dans les grandes assemblées générales la ville de St-Gall fournit un fort contingent.

Durant notre période comptable quatre grandes assemblées générales ont été convoquées, où, à côté des affaires administratives on a discuté les objets suivants :

- a) Rapport sur la question d'une place d'arme St-Galloise.
- b) Question des fortifications en Suisse.
- c) Histoire et importance militaire de la forteresse de Lutziensteig.
- d) Mise en pratique de la nouvelle organisation militaire dans le canton.
- e) Fortification de la frontière occidentale suisse, spécialement les travaux fortifiés projetés près de l'Aar.
- f) Le territoire de la 7^e division, son importance militaire et topographique et ses moyens de défense.
- g) Discussion en commun avec les délégués des sections des Gri-

sons et d'Appenzell (Rh.-Ext.), réunis à Ragatz, du projet de notre nouvelle organisation militaire.

A propos de la section des officiers de St Gall, il faut encore mentionner d'une façon toute particulière les grands efforts qu'elle fait pour soutenir et relever la fondation Winkelried ; aussi la fortune de cette institution dans le canton de St-Gall, qui était de 25,000 fr. au commencement de 1873, atteint-elle la belle somme de 42,000 fr. à la fin de mai 1875.

Grisons. Pas de rapport. Au surplus le bruit court que cette section s'est dissoute.

Argovie. N'a pas non plus envoyé de rapport.

Thurgovie. On ne peut malheureusement pas donner aux officiers de ce canton un témoignage bien satisfaisant pour le zèle qu'ils mettent à soutenir leur section. Un grand nombre des officiers n'appartient pas même à la section ; ils ne se font pas du tout recevoir comme membres, ou s'ils le font c'est pour démissionner bientôt ; d'autres, à vrai dire, sont membres de la section, mais ne fréquentent que peu ou point les réunions. Il ne vous paraîtra donc point étrange, messieurs, si je n'ai que peu à dire sur l'activité de cette section.

Trois assemblées seulement ont eu lieu depuis la dernière fête fédérale des officiers ; à côté des affaires courantes, les travaux suivants ont seuls été présentés :

1. Sur les nouvelles manœuvres.
2. Sur l'école de cadres à Thoune, au printemps de 1873.
3. Sur la question des chevaux militaires.
4. Sur le fusil à répétition.

Les tractandas suivants ont aussi, comme ailleurs, été mis à l'ordre du jour :

Délibération sur les statuts de la société militaire fédérale et sur le projet de nouvelle organisation militaire ; élection de délégués pour la conférence d'Oltén.

La section s'est d'autre part spécialement occupée de la présente fête des officiers. Elle a aussi, dans une certaine mesure, révisé ses statuts, et établi entre autres que chaque membre faisant partie de la section devra en même temps faire partie de la société militaire fédérale.

Outre la section cantonale, Thurgovie compte encore plusieurs sous-sections locales, qui viennent contribuer largement pour leur part à l'activité que nous venons de signaler.

Il faut citer en premier lieu la société des officiers de Frauenfeld, fondée au printemps de 1865 par l'honorable président actuel de notre comité fédéral central, elle compte ainsi déjà dix ans d'existence. Ses membres sont actuellement au nombre de 28. Dix-sept séances, tenues de novembre 1874 à mars 1875, ont été fréquentées en moyenne par 11 membres, c'est-à-dire 39 ou 40 0/0.

Comme principal objet de ses discussions durant cette période, mentionnons :

Exposés sur la connaissance du cheval avec la démonstration d'appareils pathologiques. Sur le développement de l'artillerie dès les

temps primitifs à l'époque actuelle. Sur l'unification des contrôles résultant du § 24 de la nouvelle organisation militaire, puis sur le livret de service.

Enfin, à côté du règlement des affaires courantes nous devons relever les fréquents exercices du jeu de la guerre, qui cet hiver, comme les années précédentes, ont occupé d'une façon spéciale les membres de la section. A cette occasion nous ne pouvons nous dispenser de recommander chaudement aux grandes comme aux petites sections le jeu de la guerre : sous une direction intelligente il offre, plus que peut-être maint autre exercice militaire, un champ intéressant, attrayant, stimulant, et riche en instruction. A notre humble avis, le jeu de la guerre et les exposés faits à l'aide du tableau par des officiers qualifiés, contribueraient puissamment au développement et au progrès des sections militaires, surtout des moins nombreuses.

(A suivre.)

EXPOSITION GÉNÉRALE DE CHAUSSURES A BERNE EN 1876

PROGRAMME

I. *But de l'exposition.* Cette exposition a pour but :

a) de vulgariser dans toutes les classes de la population l'introduction de chaussures de forme rationnelle ;

b) de procurer à l'industrie de la chaussure l'occasion de faire valoir ses produits.

II. *Epoque de l'exposition.* L'exposition générale de chaussures s'ouvrira à Berne le 11 juin 1876, et se fermera le 10 juillet 1876.

III. *Organisation de l'exposition.* L'exposition est organisée par une Commission composée de trois délégués du Conseil fédéral suisse, de trois délégués du canton de Berne, et de un ou deux délégués de chacun des autres cantons qui participent à l'exposition par un subside en argent. Les frais des délégations sont à la charge des cantons. Jusqu'à ce jour, les cantons suivants ont assuré une participation financière : Berne, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Schaffhouse, Appenzell Rh.-Ext., Grisons, Argovie, Tessin, Neuchâtel et Genève ; le droit de se joindre à cette participation est réservé aux autres cantons.

Le Comité de l'exposition se compose de MM. Bodenheimer, conseiller d'Etat, comme président ; le médecin en chef de l'armée fédérale ; Wynistorf, conseiller d'Etat ; Gressli, major, chef de la section technique de l'administration fédérale du matériel de guerre ; et Peter, major et commissaire cantonal des guerres, tous à Berne.

Le jury sera désigné par la Commission d'organisation.

IV. *Formalités à remplir par les exposants.* Outre le nom de l'exposant, la déclaration renfermera la désignation exacte des objets exposés, ainsi que l'indication de la superficie nécessaire pour les placer.

Les objets destinés à l'exposition doivent être expédiés avant le 20 mai 1876 au Comité de l'exposition, franco et emballés dans des caisses convenables munies du nom de l'exposant. Passé ce terme, aucun objet ne sera plus reçu.

Les objets seront accompagnés d'une notice qui fasse connaître les noms et prénoms, le lieu de domicile et la profession de chaque exposant, ainsi que d'une explication détaillée des objets, avec indication du prix, pour être insérée au catalogue. Les prix seront affichés sur les marchandises exposées.

En ce qui concerne la chaussure confectionnée, les produits que chaque exposant est admis à envoyer à l'exposition ne devront pas être inférieurs en nombre